

Questions orales

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté de nos directives avec M. J. J. Robinette, représentant du procureur général du Canada; j'ai bien précisé que nous nous mettrions d'accord sur deux points avec l'avocat des requérants, à savoir que le règlement ne pourrait nullement porter atteinte aux privilèges des députés en ce qui concerne le débat qui se déroule...

M. Diefenbaker: Ce n'est pas du tout la question.

M. Basford: ... et, deuxièmement, que les députés auraient le droit de consulter leur avocat quant aux conséquences juridiques de ce règlement. Cependant, nous avons également demandé que le règlement cesse de s'appliquer et que l'on puisse réviser la décision rendue par le juge Robins dans l'affaire Westinghouse au regard de l'affaire plus récente.

M. Diefenbaker: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Cette réponse n'en est pas une.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: J'ai été absent pendant quelques jours, monsieur l'Orateur. Comme j'étais alité, j'ai suivi les délibérations de la Chambre à la télévision, et, dans tout le pays, les gens regrettent vivement qu'il y ait tant de bruit pendant la période des questions. Je demande au ministre si oui ou non, précisément ou indirectement, on a dit à l'avocat de refuser d'entendre les instances présentées par l'Organisation des libertés civiles. C'est la question que j'ai posée, et je l'ai fait parce que, même si le ministre a du mal à le comprendre, c'est le pire décret du conseil jamais émis au Canada; il prive les particuliers de certains de leurs droits, et le ministre dit que si les députés s'y opposent, nous écouterons ce qu'ils ont à dire. Je lui ai posé une question précise: ne comprend-il pas que ce décret, qui a été adopté en secret et conçu en douce...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant a posé sa question au ministre.

M. Diefenbaker: Je n'ai pas tout à fait fini, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant a posé sa question. Le ministre de la Justice a la parole.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, j'ignore si le très honorable représentant a fini de poser sa question, mais si j'ai bien compris, il veut savoir si les règlements allaient à l'encontre de la Déclaration des droits et si c'est ce que l'avocat du procureur général a soutenu. Les règlements ne sont pas contraires à la Déclaration des droits et c'est ce qu'a soutenu l'avocat du procureur général tant dans l'affaire examinée par le juge en chef de l'Ontario que dans l'affaire examinée plus tôt ce printemps par le juge Robins. Les procédés énoncés dans la Déclaration des droits semblent avoir été respectés lorsque les règlements ont été établis et les fonctionnaires de mon ministère ou du cabinet du Conseil privé ont garanti que ces règlements n'allaient pas à l'encontre de la Déclaration des droits.

M. Diefenbaker: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais bien voir la déclaration de ces fonctionnaires au sujet de ce décret du conseil, qui viole les droits des particuliers et qui vise à établir avec l'approbation du cabinet une entente contraire à la loi selon laquelle il fallait

[M. Diefenbaker.]

dissimuler un crime qui avait été commis, ce qui a été fait jusqu'à ce que l'affaire soit divulguée.

M. Basford: Comme je l'ai expliqué à la Chambre il y a déjà quelque temps, on nous avait bien garanti que les règlements relatifs aux renseignements sur l'uranium n'étaient pas contraires à la Déclaration des droits.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ADOPTERA UNE MESURE VISANT À L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre à exécution un programme semblable à celui en place pour l'isolation des maisons canadiennes, un programme qui encouragerait les Canadiens à économiser l'énergie non renouvelable, un programme enfin qui reconnaît l'utilisation des sources solaires et éoliennes de façon à économiser les sources de pétrole et de l'argent?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain d'avoir bien compris la première partie de la question au sujet de l'utilisation de l'énergie éolienne pour compléter le programme d'isolation des maisons, mais si le député s'intéresse à l'énergie renouvelable, je lui signale que le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter considérablement ses dépenses de recherche et de développement dans ce domaine.

L'OPPORTUNITÉ DE L'EXEMPTION D'IMPÔT DES SUBVENTIONS RELATIVES À L'ISOLATION DES MAISONS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a-t-il pensé que ce n'était pas une bonne chose d'obliger ceux qui reçoivent des subventions en vertu du programme d'isolation des maisons à payer des impôts sur ces subventions puisque cela rend les subventions moins intéressantes et nuit au programme annoncé par le gouvernement il y a quelque temps? S'il envisage cette possibilité, aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre s'il en a discuté avec le ministre des Finances afin de modifier l'autorisation relative à ces subventions, pour que ce programme de la plus haute importance puisse être lancé sur une base raisonnable?

● (1452)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas envisagé de remplacer cela par une subvention non imposable. Bien sûr, nous nous sommes déjà demandé s'il vaudrait mieux informer le public davantage au sujet de ce programme. Il semble y avoir beaucoup de malentendus, sinon de la confusion, dans l'esprit des Ontariens en particulier. On s'en est rendu compte dans un rapport communiqué au cours de la fin de semaine, où l'on mentionnait qu'un grand nombre d'Ontariens croient que le gouvernement fédéral a supprimé ce très important programme. Leur confusion tenait en fait à une annonce du gouvernement ontarien qui a supprimé son pro-